

Baisse marquée du revenu dans une majorité de filières

Après la forte hausse de 2007, le revenu agricole moyen baisse en 2008 dans la plupart des orientations et des régions. Les coûts de production pénalisent l'ensemble des exploitations.

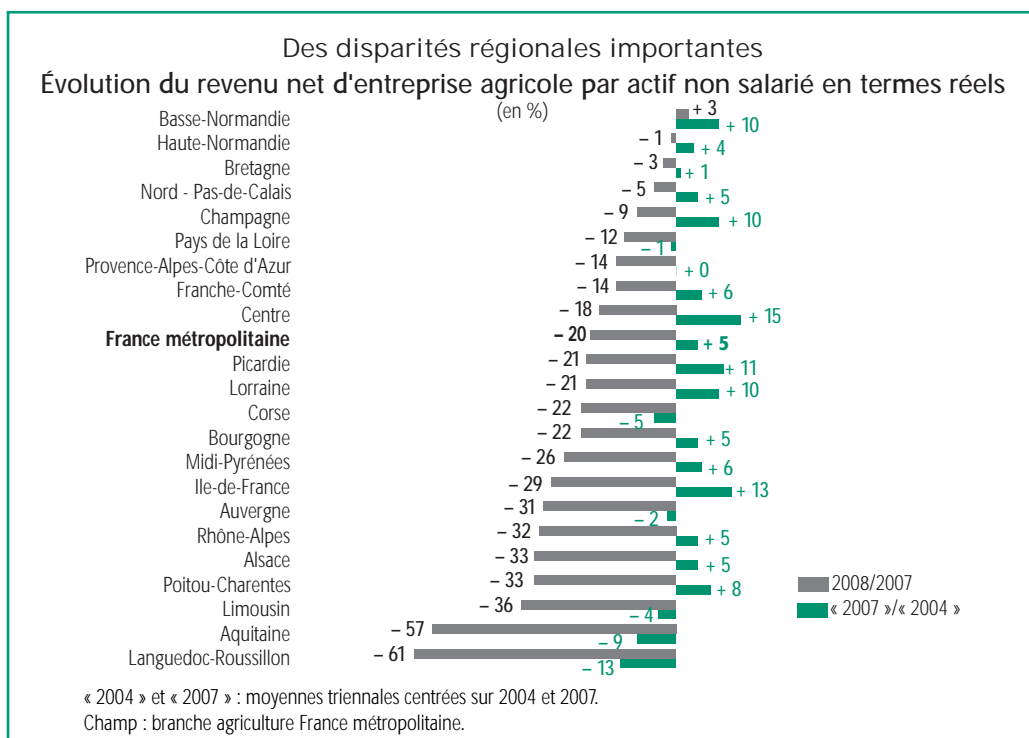
En 2008, le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié de la branche agriculture diminue de 20 % en termes réels (hors inflation). Pour les seules exploitations professionnelles, la baisse est de 16 %. Elle s'explique par la forte croissance des coûts de production, parfois amplifiée par le recul des prix ou des volumes produits, et pèse sur le revenu de l'ensemble des exploitations et des régions.

Récoltes céréalières en hausse, mais prix en baisse

Le revenu des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux chute de 30 % en 2008, après une année 2007 très favorable. Les charges en engrais et en énergie s'alourdissent. Les prix des céréales refluent dans le sillage des prix mondiaux des matières premières. La hausse des récoltes, du fait de la suppression de la jachère obligatoire, ne permet pas de compenser la baisse des prix. Le revenu des exploitations spécialisées en autres grandes cultures recule de 17 %. La baisse est ainsi de 29 % en Île-de-France, de 21 % en Picardie et de 18 % en région Centre. Elle est moindre pour la région Nord - Pas-de-Calais (- 5 %), spécialisée dans la culture des betteraves et des pommes de terre qui bénéficient en 2008 de prix en hausse après une forte baisse l'année précédente.

Une année difficile en viticulture

Après l'embellie de 2007, le revenu des viticulteurs baisse en 2008 de 22 % en viticulture d'appellation et de 35 % en autre viticulture. Les vignobles ont souffert des gelées au printemps puis de la grêle et de la pluie durant l'été. À l'exception >



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

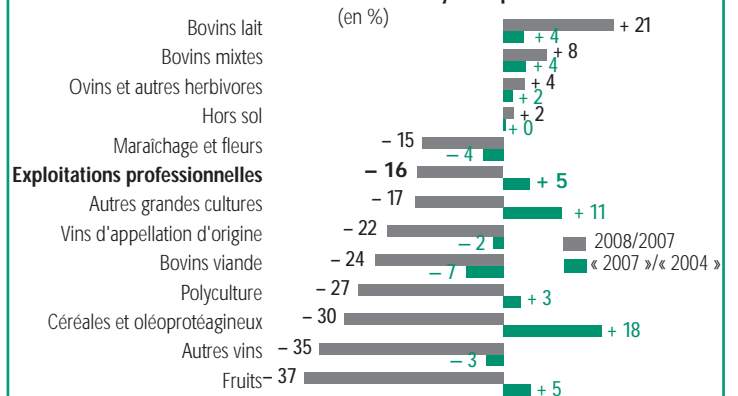
> des vins de champagne en faible augmentation, le volume des vendanges est en net retrait par rapport à 2007, déjà peu élevé. Le recul des disponibilités favorise une remontée des prix, mais celle-ci a été moindre que prévu et ne suffit pas à compenser la baisse des récoltes. Les charges d'approvisionnement progressent sensiblement. Dans ce contexte, le revenu des régions viticoles ou associant viticulture d'appellation et grandes cultures se replie : - 33 % en Alsace, - 9 % en Champagne-Ardenne. En Languedoc-Roussillon, la réduction du vignoble dédié aux vins de table entraîne celle de la production. Le revenu baisse de 61 % et rejoint le niveau historiquement bas atteint en 2005. Le revenu de l'Aquitaine, dont les principales activités départementales sont diversifiées – vins d'appellation en Gironde, céréales dans les Landes, fruits en Lot-et-Garonne – répercute les baisses de prix et de récolte de ces divers produits. Il recule de 57 % et se situe à son plus bas niveau depuis le début des années 1990.

Situations contrastées pour les élevages bovins

Le revenu des producteurs de viande bovine fléchit de 24 % en 2008. La production augmente légèrement en valeur. La production de gros bovins a été perturbée par les effets de la fièvre catarrhale ovine. Les cours, qui s'étaient repliés l'année précédente ne progressent que faiblement en 2008. Les charges s'alourdissent pour la deuxième année consécutive. En moyenne, sur l'ensemble de l'année la situation est meilleure pour les éleveurs laitiers dont le revenu progresse de 21 %. La collecte de lait a progressé dans un contexte favorable de prix élevés au premier semestre 2008. En dépit d'une baisse marquée au quatrième trimestre de 2008, le prix du lait augmente en

Une année 2008 difficile dans la majorité des orientations

Évolution hors inflation du revenu moyen¹ par actif non salarié



« 2004 » et « 2007 » : moyennes triennales centrées sur 2004 et 2007.

Champ : exploitations agricoles professionnelles France métropolitaine.

1. Indicateur d'évolution du revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié (Résultat courant avant impôts par actif non salarié).

Source : Agreste - Comptes nationaux par catégorie d'exploitations

moyenne de 16 % sur l'ensemble de l'année civile 2008. L'impact du coût de l'alimentation animale dont les achats ont progressé s'en trouve atténué. Les régions laitières s'en sortent ainsi mieux que les autres. Le revenu augmente de 3 % en Basse-Normandie. En Haute-Normandie, le revenu de la Seine-Maritime, département laitier, progresse de 4 %. Celui de l'Eure, plus céréalier, fléchit de 8 %. En Franche-Comté, où la hausse du prix du lait a été moindre que la moyenne, la baisse de 14 % du revenu traduit le net recul de l'élevage bovin viande et de la viticulture d'appellation. En Lorraine, le revenu est en retrait de 21 % du fait des grandes cultures et de l'élevage bovin viande. La Bourgogne qui associe élevage bovin, grandes cultures et viticulture affiche un revenu en repli de 22 %.

Élevage ovin : légère amélioration mais les difficultés demeurent

Le revenu des exploitations ovines s'améliore de 4 % en 2008. Toutefois cette hausse n'infirme pas la baisse tendancielle amorcée en 2002. La production recule de nouveau, mais

grâce à des prix en hausse, elle augmente légèrement en valeur. Le coût des aliments s'accroît, mais les subventions exceptionnelles à la filière en 2008 ont permis une relative amélioration du revenu. Le revenu des exploitations ovines se situe encore à un bas niveau en 2008. Il représente 55 % du revenu moyen des exploitations professionnelles contre 70 % il y a quinze ans. Les zones d'élevage extensif du Massif Central qui pratiquent aussi l'élevage bovin souffrent de la mauvaise conjoncture de ces deux secteurs. Leur revenu recule fortement : - 31 % en Auvergne, - 36 % en Limousin.

Un mieux en élevage hors-sol

Après une année 2007 en forte baisse, le revenu des producteurs hors sol progresse globalement de 2 % en 2008. Les volumes produits sont quasiment stables pour les volailles et les porcs, dans un contexte de hausse des prix. Ceux de l'ensemble des volailles croissent de 15 %. Le cours du porc, très bas en 2007, se redresse de 12 % en 2008. La valeur de la production couvre ainsi en

Pour en savoir plus...

■ « L'agriculture en 2008 en France et en Europe », *Insee Première*, n° 1247, juillet 2009

■ Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation du 1^{er} juillet 2009 en ligne sur le site Internet du SSP : www.agreste.agriculture.gouv.fr

> coût de l'alimentation animale. Très cyclique, le revenu des éleveurs hors sol demeure toutefois à un point bas voisin de celui de 2002, avec une situation toujours difficile pour l'élevage porcin. Le revenu en Bretagne, très dégradé en 2007, se replie encore légèrement (- 3 %). Malgré une conjoncture plus favorable pour les élevages avicoles, la région Pays de la Loire qui pratique aussi l'élevage bovin, affiche un revenu en baisse de 12 %.

Fruits et légumes : une année difficile

Le froid du printemps et les intempéries de l'été 2008 ont

affecté les cultures fruitières. Les récoltes de nombreuses espèces de fruits d'été chutent. Ces produits se sont écoulés à des prix élevés mais sans compenser les pertes de volume. La valeur des consommations intermédiaires augmente de 15 % alors que celle de la production est quasiment stable. Après une année 2007 déjà en net recul, le revenu des exploitations d'arboriculture fruitière décroche de 37 % en 2008. Le revenu des maraîchers et des horticulteurs baisse de 15 %. La production progresse légèrement en valeur avec des situations variables selon les légumes. Le renchérissement du coût des engrais

pèse sur les charges d'approvisionnement et la hausse du prix de l'énergie pénalise les productions sous abri. Ces baisses de revenu se retrouvent dans les principales régions productrices : - 14 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, - 32 % en Rhône-Alpes du fait de la mauvaise conjoncture viticole.

Éliane Le Rey, Gilbert Terroux, Jean Sparhubert

SSP - Bureau des Statistiques sur les Productions et les Comptabilités Agricoles

Méthodologie

■ Les comptes par catégorie d'exploitations détaillent les résultats annuels des exploitations agricoles selon les principales orientations de production. Ils sont établis par le Service de la statistique et de la prospective (SSP) sur le champ des exploitations agricoles métropolitaines professionnelles. Ils mesurent l'impact annuel de la conjoncture sur le résultat d'exploitation de l'activité agricole. La méthode de calcul repose totalement sur une exploitation des résultats du Réseau d'information comptable agricole (RICA) qui constituent la référence pour les années passées.

■ Le revenu net d'entreprise agricole (RNEA), retenu comme concept de revenu des comptes macroéconomiques de l'agriculture, est très

proche du résultat courant avant impôts (RCAI) du RICA. Ce dernier élément est donc retenu comme indicateur d'évolution du RNEA par actif. Les résultats du RICA 2008 n'étant pas disponibles, ils ont été actualisés avec les indices conjoncturels du compte national de l'agriculture de 2008.

■ Les comptes régionaux sont établis sur le même champ (la branche agriculture) et dans le même cadre que le compte national. Établis par les services régionaux de statistique agricole et coordonnés par le SSP, ils décrivent la formation et l'évolution des revenus régionaux. L'indicateur de revenu est le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels, résultat final de l'activité de production de l'année.

■ Depuis 2006, le SSP n'établit plus de comptes départementaux complets mais une simple évaluation de la production pour ce niveau géographique. Afin de retracer les disparités au sein des régions, le SSP a mis au point un indicateur d'évolution du revenu par département basé sur les résultats du RICA par région et catégorie d'exploitations, pondérés par la structure de production propre à chaque département. Ces indicateurs départementaux d'évolution du revenu sont cohérents avec l'évolution du RNEA par actif non salarié des comptes régionaux.

■ Les résultats commentés dans ce document ont fait l'objet d'une présentation à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation le 1^{er} juillet 2009.

La délicate mesure du revenu en viticulture

■ Pour comprendre la forte baisse du revenu viticole en 2008, il convient de rappeler que les comptes de l'agriculture sont mesurés dans l'optique de la production. En viticulture, on valorise ainsi la récolte de l'année n au prix moyen de la campagne de commercialisation n/n+1. Les fortes fluctuations des quantités récoltées impactent donc fortement l'évolution du revenu de l'année qui peut être différente de celle calculée sur la base de la commercialisation des vins.

■ La baisse du revenu des exploitations viticoles pour 2008 est estimée à - 22 % pour la viticulture d'appellation et à - 35 % pour la viticulture courante. Ces chiffres sont fortement revus à la baisse par rapport aux prévisions communi-

quées au mois de décembre 2008.

■ A la difficulté récurrente de prévision des prix pour l'ensemble de la campagne dès le mois de novembre se sont ajoutés en 2008 des facteurs conjoncturels particuliers. Les volumes de récolte de l'automne 2008 ont été moins importants que prévu en raison d'une sous-estimation de l'incidence des gelées dans plusieurs régions (notamment en Aquitaine). Facteur aggravant, l'embellie des prix prévue pour l'ensemble de la campagne 2008-2009 a été surestimée. Dans un contexte d'assainissement du marché lié à la poursuite de la diminution de la production, les prix des vins sur les trois premiers mois de la campagne étaient en hausse de plus de 6 %

pour les vins d'appellation et de plus de 15 % pour les autres vins de table. La tendance à l'amélioration des prix s'est stoppée en fin d'année 2008 malgré la faible récolte 2008, et a conduit à revoir sensiblement à la baisse la moyenne de la campagne. Si l'amélioration des prix demeure par rapport à la campagne 2007-2008, elle ne permet pas celle du revenu dans le contexte général de hausse des coûts de production.

■ Au-delà des fluctuations annuelles, l'examen du revenu des exploitations viticoles fait apparaître une tendance à la dégradation depuis cinq ans : - 1,9 % par an en viticulture d'appellation et - 3,2 % en viticulture courante.

Évolution hors inflation du revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié (en %)

Régions et départements	2008 / 2007	« 2007 » / « 2004 »	« 2007 » / « 1991 »	Régions et départements	2008 / 2007	« 2007 » / « 2004 »	« 2007 » / « 1991 »
Seine-et-Marne	- 28,9	+ 15,8	+ 2,8	Charente	- 30,6	+ 9,3	+ 0,9
Yvelines	- 30,5	+ 11,8	+ 2,2	Charente-Maritime	- 31,8	+ 11,4	+ 1,1
Essonne	- 29,2	+ 14,4	+ 2,7	Deux-Sèvres	- 33,4	+ 0,9	+ 1,6
Val-d'Oise	- 29,8	+ 11,8	+ 1,9	Vienne	- 39,8	+ 6,9	+ 2,6
ÎLE-DE-FRANCE	- 29,1	+ 13,1	+ 2,3	POITOU-CHARENTES	- 33,3	+ 7,6	+ 1,4
Ardennes	- 12,1	+ 6,5	+ 0,3	Dordogne	- 40,9	- 3,0	- 0,2
Aube	- 9,4	+ 11,2	+ 3,1	Gironde	- 59,4	- 21,1	- 8,1
Marne	- 7,6	+ 8,4	+ 1,9	Landes	- 61,9	- 3,5	+ 0,3
Haute-Marne	- 9,8	+ 6,3	+ 1,0	Lot-et-Garonne	- 53,8	- 6,1	- 0,7
CHAMPAGNE-ARDENNE	- 8,6	+ 9,7	+ 2,4	Pyrénées-Atlantiques	- 29,8	- 3,6	- 0,2
Aisne	- 17,8	+ 7,6	+ 3,6	AQUITAINE	- 56,7	- 9,0	- 2,8
Oise	- 24,5	+ 12,9	+ 5,1	Ariège	- 22,2	+ 4,1	+ 3,3
Somme	- 20,7	+ 12,4	+ 4,4	Aveyron	- 2,4	+ 4,5	+ 2,1
PICARDIE	- 20,5	+ 10,5	+ 4,3	Haute-Garonne	- 39,8	+ 9,3	+ 4,5
Eure	- 8,4	+ 4,3	+ 3,2	Gers	- 48,5	+ 7,8	+ 3,5
Seine-Maritime	+ 4,2	+ 3,2	+ 3,8	Lot	- 16,9	+ 3,8	+ 2,5
HAUTE-NORMANDIE	- 0,7	+ 3,6	+ 3,6	Hautes-Pyrénées	- 23,4	+ 5,1	+ 3,1
Cher	- 15,7	+ 10,8	+ 4,3	Tarn	- 24,6	+ 6,6	+ 2,9
Eure-et-Loir	- 20,4	+ 22,0	+ 5,4	Tarn et Garonne	- 37,3	+ 10,6	+ 4,3
Indre	- 17,0	+ 11,4	+ 5,1	MIDI-PYRÉNÉES	- 26,3	+ 6,4	+ 3,2
Indre-et-Loire	- 16,5	+ 12,8	+ 3,8	Corrèze	- 37,1	- 4,0	+ 3,8
Loir-et-Cher	- 17,7	+ 15,6	+ 4,5	Creuse	- 36,1	- 4,7	+ 3,9
Loiret	- 21,3	+ 19,9	+ 5,3	Haute-Vienne	- 33,3	- 3,4	+ 3,9
CENTRE	- 18,1	+ 15,0	+ 4,6	LIMOUSIN	- 35,6	- 4,1	+ 3,9
Calvados	+ 0,6	+ 10,9	+ 2,9	Ain	- 31,1	+ 12,0	+ 2,5
Manche	+ 5,6	+ 9,5	+ 1,4	Ardèche	- 36,7	+ 5,5	+ 0,8
Orne	+ 2,8	+ 9,7	+ 2,4	Drôme	- 42,9	+ 12,0	+ 1,6
BASSE-NORMANDIE	+ 3,2	+ 10,0	+ 2,1	Isère	- 33,5	+ 10,7	+ 2,3
Côte-d'Or	- 21,9	+ 10,1	+ 4,4	Loire	- 20,2	+ 2,3	+ 1,0
Nièvre	- 22,2	+ 0,2	+ 4,2	Rhône	- 37,5	- 2,8	- 1,0
Saône-et-Loire	- 26,1	- 1,1	+ 3,4	Savoie	- 23,4	+ 2,5	+ 0,9
Yonne	- 19,3	+ 12,5	+ 4,7	Haute-Savoie	- 7,7	+ 2,4	+ 1,1
BOURGOGNE	- 22,4	+ 5,1	+ 4,1	RHÔNE-ALPES	- 32,1	+ 5,3	+ 1,1
Nord	- 6,0	+ 4,6	+ 4,8	Allier	- 42,5	- 2,7	+ 2,2
Pas-de-Calais	- 3,9	+ 5,1	+ 5,1	Cantal	- 24,4	- 4,9	+ 1,9
NORD - PAS-DE-CALAIS	- 4,9	+ 4,9	+ 5,0	Haute-Loire	- 16,5	- 3,1	+ 1,5
Meurthe-et-Moselle	- 21,9	+ 10,5	+ 4,6	Puy-de-Dôme	- 33,3	+ 0,4	+ 2,1
Meuse	- 22,0	+ 10,7	+ 4,4	AUVERGNE	- 30,6	- 2,3	+ 1,9
Moselle	- 22,4	+ 10,7	+ 4,7	Aude	- 88,2	- 22,1	- 5,5
Vosges	- 14,5	+ 8,1	+ 3,8	Gard	- 76,4	- 16,1	- 4,6
LORRAINE	- 20,9	+ 10,2	+ 4,5	Hérault	- 85,6	//	///
Bas-Rhin	- 36,5	+ 6,6	+ 4,1	Lozère	- 25,1	- 9,1	+ 1,2
Haut-Rhin	- 28,4	+ 2,4	+ 2,3	Pyrénées-Orientales	- 36,2	+ 5,0	+ 0,1
ALSACE	- 32,9	+ 4,6	+ 3,2	LANGUEDOC-ROUSSILLON	- 60,7	- 13,0	- 3,3
Doubs	- 3,9	+ 6,4	+ 3,9	Alpes-de-Haute-Provence	- 6,8	+ 8,3	+ 2,9
Jura	- 25,0	+ 4,7	+ 3,8	Hautes-Alpes	+ 3,1	+ 4,5	+ 2,1
Haute-Saône	- 14,4	+ 6,7	+ 3,5	Alpes-Maritimes	+ 6,8	+ 1,5	+ 1,1
Territoire de Belfort	- 20,1	+ 8,1	+ 3,8	Bouches-du-Rhône	- 17,2	+ 1,6	+ 0,9
FRANCHE-COMTÉ	- 14,0	+ 5,8	+ 3,6	Var	- 12,2	- 4,2	+ 1,3
Loire-Atlantique	- 10,2	- 3,4	- 0,9	Vaucluse	- 20,8	- 2,6	+ 1,2
Maine-et-Loire	- 17,3	- 1,5	- 0,5	PROVENCE-ALPES-C.D'AZUR	- 13,5	+ 0,0	+ 1,4
Mayenne	- 3,0	- 1,0	- 0,1	Corse-du-Sud	- 21,3	- 8,5	- 4,1
Sarthe	- 17,7	+ 1,0	+ 0,7	Haute-Corse	- 22,3	- 3,7	- 0,9
Vendée	- 12,1	- 1,0	+ 0,5	CORSE	- 21,9	- 5,2	- 2,1
PAYS DE LA LOIRE	- 12,0	- 1,3	- 0,1	FRANCE MÉTROPOLITAINE	- 20,4	+ 5,1	+ 2,1
Côtes-d'Armor	- 1,3	+ 0,7	- 2,3	Guadeloupe	- 13,7	- 1,7	+ 4,1
Finistère	- 6,9	- 1,4	- 1,7	Martinique	- 11,3	- 3,0	+ 3,8
Ille-et-Vilaine	- 0,7	+ 2,4	+ 0,3	Guyane	+ 4,2	+ 9,1	+ 0,5
Morbihan	- 2,7	+ 2,4	- 1,3	Réunion	- 7,0	+ 1,4	+ 0,9
BRETAGNE	- 2,9	+ 0,9	- 1,4	DOM	- 7,3	+ 1,1	+ 2,4
				TOTAL FRANCE	- 20,3	+ 4,9	+ 2,1

« 1991 », « 2004 » et « 2007 » : moyennes triennales centrées sur les années 1991, 2004 et 2007.

Source : Agreste – Comptes régionaux de l'agriculture